

# Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Havre Seine Métropole

## Compte-rendu des ateliers participatifs

9 novembre & 7 décembre 2022



PLUi

LE  
HAVRE  
SEINE  
METROPOLE

Plan Local  
d'Urbanisme  
intercommunal

Accueillir l'avenir, préserver l'espace

## MODALITES D'ORGANISATION DE L'ATELIER

---

### INTERVENANTS

- **Florent Saint Martin**, Vice-Président, Le Havre Seine Métropole / *atelier 1* ;
- **Anthony Guerout**, Le Havre Seine Métropole, *atelier 2* ;
- **Agnès Gori-Rasse**, Directrice générale Adjointe, Le Havre Seine Métropole ;
- **Stéphane Maillet**, Directeur Urbanisme, Habitat et Affaires immobilières, Le Havre Seine Métropole ;
- **Mihaela Dumitru**, Cheffe de service Urbanisme, Le Havre Seine Métropole ;
- **Ségolène Sarkissian**, Chargée de mission planification, Le Havre Seine Métropole ;
- **Mathilde André**, Chargée de mission planification, Le Havre Seine Métropole ;
- **Axel Lancry**, Chargé de mission planification, Le Havre Seine Métropole ;
- **Alice Lemonnier**, Cheffe de service Etudes et Travaux, Le Havre Seine Métropole ;
- **Stéphanie Boin**, Chargée de projets Architectures, Paysages et politiques publiques, Le Havre Seine Métropole, *Atelier 2* ;
- **Eric André**, Directeur conseil, Rouge Vif (agence de concertation et communication) / *atelier 2* ;
- **Margot Le Roy**, Cheffe de projet, Rouge Vif (agence de concertation et communication) ;
- **Marie-Liesse Poyeton**, Consultante, Rouge Vif (agence de concertation et communication) / *atelier 1* ;

### INFORMATIONS PRATIQUES

- **Atelier 1**
  - Date et horaire : 9 novembre 2022 de 18h à 20h
  - Lieu : Château de Gromesnil à Saint-Romain-de-Colbosc
  - Nombre d'inscrits : 27
  - Nombre de participants : 23
- **Atelier 2**
  - Date et horaire : 7 décembre 2022 de 18h à 20h
  - Lieu : Salle d'Anglesqueville l'Esneval
  - Nombre d'inscrits : 37
  - Nombre de participants : 42

### DEROULE

- Ouverture et mot d'accueil et introduction sur le PLUi (Le Havre Seine Métropole)
- Présentation des éléments de diagnostic en lien avec les thématiques de l'atelier (Le Havre Seine Métropole)
- Explication des modalités de déroulement de l'atelier (Rouge Vif)
- Temps de travail (Le Havre Seine Métropole et Rouge vif)
- Restitution de l'atelier
- Clôture

## RAPPEL DES OBJECTIFS

- Partager des atouts, des faiblesses mais également des opportunités et perspectives d'évolution sur les 3 thématiques définies (Paysages et biodiversité / Patrimoine et tourisme / Mobilités) ;
- Faire émerger des enjeux et actions prioritaires sur les 3 thématiques définies.

## ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

- **1 thématique** par table :
  - Paysages et biodiversité
  - Patrimoine et Tourisme
  - Mobilités
- Réflexion en groupes ;
- **55 minutes** de travail ;
- **1 rapporteur** est désigné à chaque table pour remplir la grille de contribution et pour se faire le porte-parole lors de la restitution.

Ce document rend compte de la restitution réalisée suite aux temps de travail reprenant les actions prioritaires à mettre en place pour les thématiques. Pour une meilleure lisibilité, les résultats sont restitués sans distinction entre le premier et le deuxième atelier.

## RESTITUTION PAR THEMATIQUE

---

### PAYSAGES ET BIODIVERSITE

Les participants ont formulé les actions prioritaires suivantes :

- La nécessité de **préserver l'équilibre entre les espaces naturels et les espaces urbains du territoire**, notamment avec les activités qui ont une emprise sur le sol et des conséquences sur la biodiversité (l'habitat, l'industrie, l'agriculture, les activités économiques).
- La nécessité de **préserver les sites ruraux du territoire** (vallées boisées de Fécamp, vallons et prairies) grâce à un entretien adapté et réglementé à travers le PLUi.
- La **création de réglementations strictes permettant de respecter la biodiversité et l'environnement du territoire**, donnant lieu à des contrôles permettant ainsi de maîtriser les activités humaines sur les sites. Il est mentionné la création d'une police rurale pouvant exercer ces fonctions.

- **La réflexion sur la nature des futures plantations dans une perspective de transition écologique**, qui seront adaptées à la fois au climat mais aussi aux réglementations qui seront en vigueur (réduction des quantités d'eau).

## PATRIMOINE ET TOURISME

Les participants ont formulé les actions prioritaires suivantes :

- **L'identification des éléments patrimoniaux** (d'ordre historique, architectural, écologique) **de chaque commune du territoire en concertation avec les habitants**, afin d'en permettre la protection grâce à des prescriptions du PLUi. Il est souligné à ce sujet l'importance de concilier à la fois la protection de certains bâtiments et la possibilité de les faire évoluer de destination (type clos-masures).
- **La valorisation du territoire à travers le tourisme vert et rural** afin de faire connaître l'ensemble des communes de la Communauté Urbaine. Certains sites (Le Havre, Etretat) connaissent aujourd'hui une réelle attractivité mais sont sur-sollicités entraînant à la fois des dégradations sur le cadre de vie des habitants mais également sur l'environnement. Le territoire comporte pourtant des sites ruraux intéressants et des chemins de randonnée qu'il est nécessaire de promouvoir et de faire connaître grâce à une communication adaptée.
- La nécessité de créer des aménagements et des services permettant un **tourisme durable et responsable** sur le territoire.

## MOBILITES

Les participants ont formulé les actions prioritaires suivantes :

- **Le renforcement et la promotion des mobilités douces au niveau territorial** avec notamment le développement de pistes cyclables permettant de relier les communes du territoire entre elles, mais aussi des cheminements doux au cœur des villes dans le but de sécuriser et d'inciter aux modes actifs dans le quotidien. Il est souligné l'importance d'en permettre un usage en toute circonstance en mettant en place notamment des éclairages intelligents grâce à des LED permettant également de respecter la faune et la flore du territoire.
- **Le développement de l'intermodalité entre les modes de transports existants** pour inciter au report modal et ainsi apaiser les circulations dans les villes. Dans ce sens, il est évoqué la création de parkings relais en bordure de ville, de stationnements vélos à proximité des équipements de transports en commun, d'aires de covoiturage.
- **L'amélioration du maillage des transports en commun sur le territoire** favorisant les liaisons entre communes et poursuivre une réflexion d'un plan de circulation cohérent avec la construction de futurs quartiers d'habitats.